

AIO certifie que l'entreprise :

SIDON CONSTRUCTION

10 rue Félix Brun 69007 LYON France

a été auditée et jugée conforme aux exigences du programme de certification d'AIO « PRO-CERT – ProgCertEntHyp » dans sa version en vigueur, comprenant les exigences de l'Arrêté du 29 Septembre 2017 relatif à la certification d'entreprises réalisant des travaux hyperbares.

Le champ d'application est le suivant :

Travaux Hyperbares mention A

Sous réserve du maintien de la conformité aux exigences du texte ci-dessus, ce certificat est valable du **07 septembre 2025 au 06 septembre 2029**

Certificat n° FR2025426_1

Date d'émission : 03 septembre 2025 Didier ANSEL – Directeur Général





Un certificat peut être retiré ou suspendu au cours du cycle de 4 ans. La validité du présent certificat est à vérifier en temps réel sur notre site interne https://www.aiocertification.com ou en scannant le QR code.

Des informations complémentaires concernant le périmètre de certificat peuvent être obtenues auprès de l'organisme certifié. contact@aiocertification.com